

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**25 mars 2006**

**En exercice : ...35**  
**Présents : .....30**  
**Titulaires : .....24**  
**Suppléants : .....6**  
**Pouvoirs : .....6**  
**Absents : .....5**

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le 17 mars 2006 pour la session ordinaire du samedi 25 mars 2006.

L'an deux mil six, le samedi 25 mars, à neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle des Fêtes de MELISEY, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

**Etaient Présents:**

Monsieur CUYNET Daniel, Président, Mrs DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mr BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs. SEGUIN Michel, NOEL Rémy, VUILLAUME Michel, CARDOT Maurice, Mme JEANBLANC Odile, Mr CLAUDEL Hubert, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, Mrs CHATELOT Henri, PINOT Régis, Mmes FRESLIER M. Claire, POULMAR Gilberte, Mrs TOILLON Gérard, BERTRAND Yves, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mrs BRESSON Michel, SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN Jean-Pierre,

**Absents représentés par délégués suppléants :**

- Mme MAIROT Marie-Ange qui donne procuration à M. DROVIN René ;
- Mme VALDENNAIRE Sylviane qui donne procuration à M. TOURDOT Roger ;
- M. GUERRE Christian qui donne procuration à M. MAURICE Thierry .
- M. MOUGENOT Bernard qui donne procuration à M. VERNIER Jean-Louis ;
- M. LANDRY-CHAPITEY Maurice qui donne procuration à Mme CARMINATI Fabienne ;
- M. TACHET Jean-Claude qui donne procuration à M. LAMBOLEY Patrick;

**Absents :**

- Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie,
- M. BRULTEY Roger,
- M. PERNOT Jean,
- M. LALLOZ Jacques,
- M. GROSJEAN Stéphane,
- M. Madame CARMINATI Fabienne a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les Membres du Conseil Communautaire. En préambule, il précise un ajout à l'ordre du jour : modification de la délibération - sollicitation de subventions Plan Paysage.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Paul LINDER afin de présenter aux membres du Conseil Communautaire le Compte Administratif 2005 qui se résume comme suit :

Résultats de la gestion 2004	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXCEDENT		115 244.55	
DEFICIT	9 546.33		
AFFECTATION DU RESULTAT 2004		9 546.33	
Recettes de la gestion 2005	9 546.33	614 525.07	624 071.40
Dépenses de la gestion 2005	10 501.89	476 413.86	486 915.75
Résultat de l'exercice 2005	955.56	138 111.21	137 155.65

<b>Résultats à la clôture de la gestion 2005</b>			
EXCEDENT		243 809.43	233 307.54
DEFICIT	10 501.89		
<b>RESTES A REALISER</b>			
RECETTES	72 276.00		
DEPENSES	291 975.00		
<b>RESULTATS TENANT COMPTE DES RESTES A REALISER</b>			
EXCEDENT		243 809.43	13 608.54
DEFICIT	230 200.89		

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** à l'unanimité, le Compte administratif 2005.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2005**

Après avoir examiné le compte administratif 2005, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 243 809.43 €
- un déficit d'investissement de : 230 200.89 €

Le Conseil communautaire **DECIDE** à l'unanimité

D'AFFECTER LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COMME SUIT :

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R 002 : 13 608.54 €

AFFECTATION EN RESERVES INVESTISSEMENT AU R 1068 : 230 200.89 €

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2005 DE M. LE RECEVEUR**

Le compte administratif 2005 voté,

Vu le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur de MELISEY,

Considérant la régularité des écritures du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion dressé par M. EVEN, Receveur.

#### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2006**

Suite aux réunions de la commission des finances en date du 6 mars 2006 et du bureau en date du 20 mars 2006, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de ne pas augmenter les taux d'imposition de Taxe Additionnelle soit pour 2006 :

	Bases d'imposition 2006	Taux 2006	Produit Attendu
T.H.	4 546 000	0.480 %	21 821 €
T.F.B.	3 215 000	1.01 %	32 472 €
T.F.N.B.	180 500	3.64 %	6 570 €
T.P	8 180 000	0.64 %	52 352 €
<b>TOTAL</b>			<b>113 215 €</b>

L'exposé du Président entendu, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2006.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2006

Monsieur le Président présente le budget primitif 2006 qui se résume de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

011	Charges à caractère général	15 000 €
012	Charges de personnel	50 500 €
65	Charges de la gestion courante	54 900 €
022	Dépenses imprévues	20 000 €
023	Virement section d'investissement	10 600 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>151 000 €</b>

#### RECETTES

73	Impôts et taxes	113 215 €
74	Dotations et participations	160 177 €
002	Excédent de fonctionnement	13 608 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>287 000 €</b>

### INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

001	Déficit investissement	10 502 €
020	Dépenses imprévues	24 373 €
2031	Frais d'étude	70 000 €
2031	Etude des décharges	22 150 €
208	Système d'information Géographique	100 000 €
21538	Site internet	10 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000 €
2188	Signalétique touristique	62 871 €
232	Plan paysage	80 104 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>390 000 €</b>

#### RECETTES

1068	Excédent de fonctionnement	230 200 €
10222	F.C.T.V.A.	7 756 €
1383	Subvention Conseil général	
	Frais d'étude	17 500 €
	Etude décharges	5 556 €
	S.I.G.	25 000 €
	Signalétique touristique	15 000 €
	Plan Paysage	14 776 €
1312	Subvention Conseil régional	
	Signalétique touristique	12 500 €
	Plan Paysage	20 000 €
1331	D.G.E.	
	S.I.G.	20 000 €
1384	Communes	
	Etude décharges	1 852 €
1388	A.D.E.M.E.	
	Etude décharges	9 260 €
021	Virement de la section de fonctionnement	10 600 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>390 000 €</b>

L'exposé du Président entendu, le Budget Primitif 2006 est voté à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES 2006

Monsieur le Président présente le budget primitif 2006 qui se résume de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

011	Charges à caractère général	136 260 €
012	Charges de personnel	18 540 €
65	Charges de la gestion courante	273 200 €
TOTAL DEPENSES		428 000 €

#### RECETTES

13	Remboursement rémunération personnel	18 000 €
70	Produit des services	410 000 €
TOTAL RECETTES		428 000 €

## SOLLICITATION DE SUBVENTIONS : PLAN PAYSAGE

Le Président explique qu'il y a lieu de modifier la délibération prise en conseil communautaire le 03 mars dernier concernant la sollicitation de subventions : Plan Paysage qui à la demande du Conseil Général sera reprise en ces termes : **la première tranche de mise en œuvre du plan paysage s'élève à 40 000 €** au lieu de : *le montant prévisionnel de l'étude Plan Paysage s'élève à 40 000 €.*

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ CHOIX PRESTATAIRE "PLAN PAYSAGE"

Afin de réaliser l'étude sur le Plan Paysage, dix prestataires ont été contactés, deux seuls ont répondu à l'offre : la Maison de la Nature des Vosges du Saônois et ECOSCOP. A l'issue de diverses réunions avec le Parc des Ballons et la Maison de la Nature des Vosges Saônois, il a été décidé de privilégier l'option ECOSCOP. Néanmoins, une ultime réunion avec le Parc et ECOSCOP devrait permettre de lever les dernières interrogations concernant notamment la possibilité de faire assurer la partie sensibilisation du public par la Maison de la Nature des Vosges Saônois. Le coût approximatif de l'opération se monte à 40 000 € plus l'achat de logiciels indispensables à l'étude ;

### ➤ CHOIX PRESTATAIRE "S.I.G."

Cinq prestataires ont été contactés afin d'assurer la numérisation du cadastre, la lambertisation étant assurée par la D.G.I. Quatre ont répondu à notre offre, le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer le marché à G.B. INFOGRAPHIE pour un montant de 14 127 € H.T (+ 1 080 € pour l'assemblage). A noter que ce montant est nettement inférieur aux devis ayant servi à solliciter la D.G.E.(environ 50 000 €) mais qu'il sera peut-être possible de joindre de nouveaux éléments à notre dossier, afin d'arriver au montant subventionnable de 50 000 € pour la première tranche. La convention avec la D.G.I. et les différents partenaires (E.D.F.; FRANCE TELECOM, PARC DES BALLONS notamment) sera signée le mercredi 26 avril. A l'issue de ce tour de table, la D.G.I. pourra engager la procédure de lambertisation.

### ➤ CENTRES DE VACANCES

Le Président fait part d'un courrier du Foyer Rural de SERVANCE sollicitant une subvention pour le fonctionnement du Centre de Loisirs de SERVANCE.

Une réponse favorable pourrait être apportée à condition d'étendre cette aide en direction des familles et aux autres centres de vacances se déroulant sur le territoire communautaire (FRANCAS). Le Président sollicitera une entrevue avec le Directeur des Francas, la question devant être abordée au prochain bureau.

➤ RENCONTRE AVEC M. LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL LE 23 MARS 2006

Le Président rend compte au Conseil Communautaire de son entrevue avec Monsieur le Président du Conseil Général en présence de Madame DAVIOT le 23 mars 2006.

Deux points essentiels ont été abordés :

- La demande de subvention pour la réalisation de 2 courts couverts – Le Président du Conseil Général a confirmé la volonté du Département de ne pas financer un quatrième centre départementalisé, la préférence étant donnée à des équipements multi-activités. Au vu de ces éléments nouveaux, il semble nécessaire de donner une nouvelle orientation à notre projet.
- Zone de Malbouhans – Après lui avoir fait part de notre intérêt pour la mise en place de ce pôle de compétence, le Président du Conseil Général confirme que les Communautés de communes seront intéressées à la demande et qu'une réunion d'information aura lieu en temps voulu.

➤ COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE SUR L'INTERCOMMUNALITE A PORT SUR SAONE

Les 17 et 18 mars, la Communauté de Communes a participé à PORT SUR SAONE aux rencontres de l'intercommunalité "Territoire de projets – Territoire de Progrès Haute-Saône 2015".

Ces journées se sont déroulées sous forme de forum, chaque communauté a pu présenter son territoire ainsi que les actions engagées. Dans un stand commun avec Rahin et Chérimont et les 1 000 Etangs, Adeline a valorisé au long de ces deux journées toute la documentation réalisée sur la rondonnée, les échos perçus étant très flatteurs.

Vu le Président,

D. CUYNET